

COMPOSANTE 2A - Projet 2A2

Connaissance, suivi et gestion  
des écosystèmes coralliens

**CRISP**



Coral Reef InitiativeS for the Pacific  
Initiatives Corail pour le Pacifique

Juin 2007

**ÉTUDE DE CAS**

**ESTIMATION DE LA  
VALEUR ÉCONOMIQUE TOTALE (VET)  
DE L'AIRE MARINE DE NAVAKAVU  
Viti Levu , Fidji**



Photo : Randy THAMAN



**Auteur:**  
**Tanya O'GARRA**

# COMBIEN "RAPPORTE" UN RÉCIF CORALLIEN ?

Ce cas d'étude présente les résultats de l'évaluation économique de l'aire marine de Navakavu financée par le programme CRISP (Initiatives Corail pour le Pacifique) et mise en oeuvre par l'Institut de Recherche pour le Développement et l'Institut des Sciences appliquées de l'Université du Pacifique Sud.

Le but de cette étude était d'estimer la Valeur Economique Totale (VET, voir encart pour définition) des écosystèmes côtiers au sein de l'aire marine de Navakavu. Elle visait, en outre, l'estimation de l'impact économique de l'établissement d'une aire protégée localement gérée.

L'aire marine gérée de Navakavu est une zone de pêche pour quatre villages (Nabaka, Namakala, Muaivuso et Waiqanake), situés sur la péninsule de Muaivuso, 13km à l'ouest de Suva. Les communautés ont un droit exclusif d'extraction des poissons et autres ressources sur leur territoire de pêche. En janvier 2002, en réponse aux inquiétudes face au déclin des prises de poissons, la communauté a instauré une zone d'interdiction de pêche et mis en place un certain nombre de réglementations avec l'assistance du réseau régional des aires marines localement gérées (en anglais LMMA) et de l'Université du Pacifique Sud.



L'aire marine gérée de Navakavu, au large de la péninsule de Muaivuso sur l'île de Viti Levu, s'étend sur 18,5 km<sup>2</sup> dont 2,5 km<sup>2</sup> de «No take zone» c'est à dire de protection intégrale.

Grâce à l'utilisation de plusieurs approches: i) un questionnaire d'évaluation contingente, ii) une enquête sur les prises et, iii) le calcul des bénéfices secondaires, cette étude a permis de produire une estimation de la valeur économique des biens et services fondamentaux provenant de l'écosystème marin de l'aire marine de Navakavu. Les principaux sont : la pêche, la protection des côtes, l'assimilation des déchets, les bénéfices de la recherche et de l'éducation, de même que les valeurs de legs et de patrimoine.

Les résultats montrent que la valeur économique totale des écosystèmes côtiers de l'aire marine localement gérée de Navakavu se situe aux alentours de 132 millions de CFP (1,1 M EUR) par an, et la valeur actualisée des écosystèmes côtiers, sur une période de 20 ans, atteint environ 1,2 milliard de CFP (10,5 M EUR), utilisant un taux d'actualisation de 10%. Les pêches associées à ces écosystèmes côtiers représentent 45% de cette valeur. La protection des côtes représente en second plan 33% de cette VET (voir tableau ci-dessous).

Component of TEV	Economic value per year	PV (20-year period, i=10%)	Percentage
Fisheries	58,828,643	556,745,610	45%
Bequest value			
using WtCT	2,705,909	25,742,728	2%
using WTP	1,018,768	9,692,210	1%
Research/ education	330,010	2,803,981	1%
Coastal protection			
Coral reefs	36,846,515	350,541,469	27%
Mangroves	7,399,971	70,325,153	6%
Waste assimilation	26,915,399	256,061,143	19%
<b>Total (XPF)</b>	<b>132,174,999</b>	<b>1,254,194,847</b>	<b>100%</b>

L'impact de la mise en place de la réserve en janvier 2002 se traduit, en quantité de poissons, par une augmentation de 3% des prises entre mi-2002 et la fin 2006. La valeur de ces changements pour les communautés locales se chiffre à environ 2,7 M de CFP (22 300 EUR). Il est prévu que le bénéfice économique pour les villages locaux continue à augmenter pendant plusieurs années au prorata des prises croissantes de poissons et invertébrés.

## Qu'est-ce que la Valeur Économique Totale (VET) ?

La VET se compose de trois éléments principaux :

VET= valeur d'usage, +/- valeur d'option (usage futur optionnel), + valeur d'existence/intrinsèque (non-usage)

La valeur d'usage est la valeur immédiate du bien ou service de l'environnement (poissons à consommer, par exemple). La valeur d'option est la valeur placée sur un usage futur qui sera ou non réalisé (valorisation économique du patrimoine par développement d'activités écotouristiques, par exemple). La valeur d'existence est la valeur placée sur le non-usage de l'environnement, par exemple un environnement que l'on conserve pour les générations futures. La valeur intrinsèque est la valeur attachée par les individus à des caractéristiques écologiques de cet environnement (la présence - au delà de leur rôle écologique - d'espèces emblématiques type baleines ou tortues, par exemple).

La VET désigne ainsi, dans le temps, l'usage et le non-usage de l'environnement par l'économie. Elle se rapporte aux biens et services d'environnement qui entrent dans l'économie comme facteurs de production, comme services (c'est-à-dire capacités de régénération du capital naturel ou d'assimilation des rejets de la production et de la consommation), ou encore directement comme biens de consommation.